



International Rescue Committee
Pays : RDC
Avis de Vente N°2COD/KIGOM/02/2023

Fondé en 1933, l'International Rescue Committee est un leader mondial dans les domaines de la réponse d'urgence, qui œuvre depuis des années en République Démocratique du Congo dans le domaine de l'assistance humanitaire aux populations en difficulté, et dans des secteurs aussi divers que la santé, l'éducation, l'eau et assainissement, les projets de réponse rapide aux urgences et l'assistance aux victimes de violences sexuelles.

Cet avis de vente informe le grand public que l'IRC met aux enchères un véhicule selon les spécifications suivantes : Marque : **TOYOTA** ; TYPE BUS COMMUTER ; MODEL : **LH202-REMDE** ; CHASSIS : **JTFJK02P005016783** ; No MOTEUR : **5L6345155** ; Année de Fabrication : **SEPTEMBRE 2021** disponible au bureau de Goma **DISPONIBLE AU BUREAU DE GOMA**

Ce Mini bus est vendu en l'état sans aucune garantie et peut être visité à partir du **20 novembre 23 au 07 décembre 2023 de 9h00 à 12h30 (avant midi) et de 14h00 à 16h00 (après-midi)** jour ouvrable au Bureau **IRC Goma**, sis 095, Avenue des Orchidées, Quartier des Volcans, Commune de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo,

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier vente au bureau IRC dans l'intervalle des jours et dates susmentionnés.

Les soumissions sous pli fermé portant la mention « **OFFRE POUR ACHAT MINI BUS** » doivent être déposées au bureau de l'IRC à Goma à l'adresse susmentionnée.

L'offre doit contenir les documents suivants dument complétés par le soumissionnaire :

- Le Formulaire d'information sur le fournisseur à remplir
- Politique relative aux conflits d'intérêt et code de Conduite des Fournisseurs de l'IRC
- Le formulaire d'offre financière (à remplir)
- Et la copie de la carte identité valide du soumissionnaire (copie de la carte d'électeur ou du passeport)

Calendrier du Processus

- Date d'ouverture et analyse des offres : du **8 décembre 2023**.
- Date de notification aux meilleurs gagnants : **10 décembre 2023**
- Date limite de paiements, retrait des lots et formalités de mutation pour les gagnants : **18 décembre 2023**.

Passé ce délai, le marché sera attribué au soumissionnaire de second rang.

Le retrait du véhicule s'effectuera après la présentation de la preuve de paiement, ainsi que l'acquittement de toutes les formalités de dédouanement.

IRC se réserve le droit de refuser toute offre jugée inférieure à la valeur réelle de l'équipement.

Fait à Goma, le 20 /11/2023

Pour IRC RDC

Marien Massamba Dozi

Directeur Adjoint chargé des Opérations

